

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUi-H)

Par arrêté en date du 14 novembre 2022, le Président de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine (CCBL) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat approuvé le 25 mars 2021 en conseil communautaire, sur la période du :

Lundi 12 décembre 2022 à 9h00, au vendredi 13 janvier 2023 à 12h00, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est fixé à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, 345 chemin des Ouches à Sougy (45410).

La commission d'enquête a été désignée par la Présidente déléguée du Tribunal administratif d'Orléans. Elle est composée de Monsieur Roland LESSMEISTER, en qualité de Président, de Monsieur Christian MOHEN et de Monsieur Roger PICHOT, en qualité de membres titulaires.

Les pièces du dossier, dont l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, seront consultables par le public sur papier aux jours et heures habituels d'ouverture des lieux décrits dans le tableau ci-dessous.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête au format numérique et le télécharger sur le site internet de la CCBL : www.cc-beauceloirétaine.fr (accessible depuis les rubriques Urbanisme – PLUi-H – Enquête publique).

Un ordinateur en libre-service sera tenu à disposition du public au siège de la CCBL dans les mêmes conditions que le dossier papier.

Le public pourra formuler ses observations et contre-propositions :

- sur les registres d'observations mis à sa disposition et accompagnant les dossiers d'enquête dans les lieux indiqués dans le tableau ci-dessous,
- par mail à l'adresse suivante : enquetepublique@cc-beauceloirétaine.fr
- par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique, Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, 345 Chemin des Ouches - 45410 SOUGY.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public au cours des permanences indiquées dans le tableau ci-dessous.

Monsieur le Président de la CCBL est responsable de l'enquête publique relative au projet de Modification n°1 du PLUi-H. Tout renseignement peut être obtenu auprès du service Urbanisme de la CCBL, au 345 Chemin des Ouches à Sougy, par téléphone au 02.19.23.00.50 ou par mail à urbanisme@cc-beauceloirétaine.fr.

Lieux	Jours et heures d'ouverture habituels des lieux d'enquête	Jours et heures des permanences des commissaires enquêteurs
Siège de la CCBL 345 chemin des Ouches 45410 Sougy	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h Mercredi : 8h30-12h	Lundi 12 décembre 2022 de 9h à 12h Vendredi 13 janvier 2023 de 9h à 12h
Mairie d'Artenay 20 place de l'Hôtel de ville 45410 Artenay	Lundi, mercredi : 9h-12h et 13h30-18h Mardi : 9h-12h et 13h30-19h Jeudi : 9h-12h et 15h-19h Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h 1 ^{er} samedi du mois : 9h-12h	Jeudi 22 décembre 2022 de 16h à 19h
Mairie de Cercottes 46 route Nationale 20 45520 Cercottes	Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-11h45 et 14h15-17h30 Jeudi : 14h15-17h30	Mardi 3 janvier 2023 de 9h à 11h45 Mardi 10 janvier 2023 de 14h15 à 17h15
Mairie de Gidy Place Lucien Bourgon 45520 Gidy	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h30-17h15 Mardi : 8h-12h	Mardi 20 décembre 2022 de 9h à 12h Jeudi 5 janvier 2023 de 14h à 17h
Mairie de Patay 1 rue de Trianon 45310 Patay	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h Mercredi : 8h30-12h 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois : 9h-12h	Vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h Samedi 7 janvier 2023 de 9h00 à 12h00